Dispositifs d’aide sociale pour les étudiants et étudiantes

ENS - Hébergement

- Les boursiers et boursières sur critères sociaux sont prioritaires dans l'accès aux résidences de l'ENS
- Après épuisement des droits à bourse (après 7 années d'études supérieures), étude au cas par cas sur demande auprès du service hébergement et selon les disponibilités.

- Modalités : Demande de logement via un formulaire en ligne
- Contact : residence@ens-lyon.fr

ENS DE LYON

ENS - FSDIE

- **FSDIE** : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
- Commission tous les deux mois
- Les dossiers sont traités de façon anonyme
- Budget de 100 000€ en 2026 pour accompagner les étudiants et étudiantes en précarité
- Le FSDIE intervient principalement sur deux volets :
 - Frais de vie quotidienne
 - Loyers (hors APL)
- Le FSDIE prend aussi en charge les frais de déplacement/logement pour l'agrégation / CAPES

ENS - FSDIE

- **Composition du FSDIE :**
 - La Vice-présidente aux études
 - La responsable du service Vie étudiante et Alumni
 - La directrice générale des services
 - 1 représentant(e) de l'association des élèves et des anciens élèves
 - 2 représentant(e)s élus des enseignants chercheurs (1 issu du CA + 1 issu du CEVE)
 - Le/la président de la Fédération des associations
 - 2 représentant(e)s élus des élèves ou des étudiants (1 issu du CA + 1 issu du CEVE)

ENS - FSDIE

- **Modalités** : retrait du dossier auprès du service Vie Etudiante
- **Contact** : fsdie@ens-lyon.fr

- Dates et informations complémentaires :

https://www.ens-lyon.fr/campus/en-pratique/action-sociale

ENS DE LYON

CROUS

- **Le CROUS** est le guichet unique pour toutes les demandes d'aide sociale
- Deux mécanismes permettent d'apporter une aide aux étudiants / étudiantes :
 - **Bourse sur critères sociaux**
 - **Aide sociale**
- Le CROUS constate un **non recours au droit** sur les aides sociales et souhaite communiquer pour le réduire

CROUS – Bourse sur critères sociaux

- Basée sur les revenus du foyer fiscal des parents (ou de l'étudian(e) en cas de déclaration indépendante)
- Montant de 1 454€ à 6 335€ par an (en 10 versements)
- Permet l'exonération des droits d'inscriptions et le bénéfice des repas à 1€ au CROUS
- Permet de demander un logement CROUS (contexte de saturation des résidences)

- Dossier à déposer en ligne : « Dossier Social Etudiant » avant la fin du mois de mai

CROUS – Aide sociale

- Le service social du CROUS est indépendant du service des bourses sur critères sociaux
- Public cible : Tous les étudiants / étudiantes en formation initiale de moins de 35 ans, quelle que soit leur nationalité, même sans droit à bourse, même si le droit à bourse est épuisé.
- Il propose un accompagnement social global porté par un/une assistante sociale

CROUS – Aide sociale

- **Exemples d'aides possibles :**
 - Financement de compte Izly
 - Création d'une e-carte pour courses alimentaire en grande distribution
 - Coup de pouce pour mobilité dans le cadre d'un stage, en France ou à l'étranger
 - Révision de bourse en cas de rupture familiale
 - Aide ponctuelle pour faire face à un imprévu

CROUS – Aide sociale

- **Relations avec l'ENS**
 - Lien renforcé entre le service Vie Etudiante de l'ENS et le service social du CROUS
 - Une assistante sociale est dédiée aux étudiants et étudiantes de l'ENS

- **Utiliser le formulaire de contact en ligne : https://www.crous-lyon.fr/contacts/social-et-accompagnement/**

ENS DE LYON

Aide spécifique pour les élèves

- Une assistante sociale est disponible pour accompagner les personnels de l'école et donc les élèves également ;
- Elle propose un accompagnement dans le cadre de difficultés personnelles et/ou professionnelles (budget, santé, logement, famille, handicap, travail).
- Les permanences ont lieu à l'infirmerie du site Monod les
 - 1er, 2ème, 3ème et 4ème lundi ;
 - 3ème vendredi après-midi ;
 - 4ème mercredi et 4ème jeudi après-midi du mois.
- Contact : ldelorme@actis.asso.fr ou 07 88 43 55 96

Aides à la mobilité (DRI)

- **Bourses pour stage et séjour d'études** : de nombreuses aides existent selon les situations. L'objectif est d'accompagner les étudiant(es) dans leur projet en prenant en charge une partie des coûts pour enlever une partie des freins à la mobilité.
- **Forfait transport** : accordé aux étudiant(es) et élèves une fois dans la scolarité, son montant dépend de la distance (entre 150€ et 700€) complété éventuellement par le forfait mobilité durable.
- Toutes les **informations** (critères, calendrier de candidature) sont sur le portail des études rubrique : Partir à l'étranger, page : aides financières
- **Contact** : mobilite.sortante@ens-lyon.fr

ENS DE LYON

Aides financières extérieures

Bourse AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) : pour les candidats présentant un sujet d'étude original ou innovant et dont les résultats peuvent être publiés, ou sujet d'étude en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire

Informations : https://amopa.asso.fr/les-bourses-etudiantes/

Aides financières extérieures

Prix de la Vocation : Pour candidater il faut avoir entre 18 et 30 ans et être animé.e par une vocation, guidé.e par une passion et faire face à des difficultés financières pour aller au bout de ce projet.

Informations : https://fondationdelavocation.org/

Bourses Institut Pasteur : ces bourses financent des stages de recherche biomédicale au sein du Pasteur Network dans le sud global.

Informations : https://www.pasteur.fr/fr/international/bourses-mobilite/bourses-fondation-pierre-ledoux-jeunesse-internationale

Au-delà de l'aide financière – A l'ENS

- Le **Service de Santé Etudiante (SSE)** de l'ENS peut aussi apporter un soutien psychologique aux étudiants / étudiantes / élèves en difficultés
- Personnels permanents :
 - 2 médecins
 - 2 infirmières
 - 2 psychologues
- Contact : sante-etudiante@ens-lyon.fr

ENS DE LYON

Au-delà de l’aide financière – A l’ENS

- La **mission handicap** de l'ENS de Lyon est disponible pour les aménagements concernant les cadres d’études et d'examen.
- Si vous avez déjà bénéficié d’aménagements ou que vous vous interrogez sur votre situation, vous pouvez contacter le chargé de mission handicap.

- Contact : thibaut.chambriard@ens-lyon.fr

ENS DE LYON

Au-delà de l'aide financière : Centre de santé mentale à Lyon

- **Le 102** propose une offre de soins et d'accompagnement en santé mentale à tous les étudiantes et étudiants de l'académie de Lyon, afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins de chacun.
- **Ces soins peuvent se prodiguer à travers :**

 Des interventions préventives sous la forme d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs

 Des consultations de suivi avec médecins, psychologue et infirmier

 Une réorientation des usagers vers des structures plus appropriées si nécessaire (suivi spécifique ou au long cours)

LE 102
CENTRE DE SANTÉ
Université de Lyon

ENS DE LYON

Au-delà de l'aide financière : Centre de santé mentale à Lyon

- L'équipe médicale pluridisciplinaire du 102 est composée de médecins généralistes, d'une infirmière, d'une psychologue et d'une psychiatre.

- Prise de rdv en ligne :

https://masante.universite-lyon.fr/sante-mentale/le-102-centre-de-sante/

LE 102
CENTRE DE SANTÉ
Université de Lyon

ENS DE LYON

Au-delà de l'aide financière - Partenaires

- **Association Nightline** : association de soutien par des bénévoles étudiants sur des horaires nocturnes

 Horaires : 20h30 – 2h30

 Nightline Lyon : 04 85 30 00 10

- **CNAÉ (Coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et étudiants)** soutenue par le MESR.

 Horaires : 10h - 21h en semaine et 10h - 14h le samedi

 Numéro d'appel : 0 800 737 800

Des questions ?

Service vie étudiante et alumni

Emma Bessieres

vie.etudiante@ens-lyon.fr